

Le souci donc, c'est qu'elle est envahissante, très envahissante.

Gérard Ducerf, botaniste, propose comme théorie que la présence presque exclusive d'une plante indique un sol avec des caractéristiques parfois problématiques. D'après lui, la présence du maceron indique un engorgement des sols en eau, ainsi qu'un sol riche en matières organiques archaïques qui seraient à l'origine de « sa colonisation ».

Toujours d'après ce spécialiste des plantes bio-indicatrices, le maceron posséderait quelques propriétés médicinales : antiscorbutique, stomachique (facilitant la digestion), antiasthmatique, diurétique, apéritive et dépurative. Il ne donne toutefois pas d'autres renseignements sur la manière de l'utiliser : il vous faudra donc vous renseigner plus avant si vous souhaitez bénéficier de ses bienfaits supposés.

Pour plus d'informations sur cette plante, voici quelques liens supplémentaires :

- *Encyclopédie des plantes alimentaires*, Michel Chauvet, Éditions Belin, 2018.
- *Encyclopédie des plantes bio-indicatrices alimentaires et médicinales*, Gérard Ducerf, Éditions Promonature, 3 volumes, 2008, 2014, et 2013.
- *Article sur le maceron* : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Maceron>
- *Schéma d'une ombelle d'ombellule* : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Ombelle>

PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR L'ANCIENNE DÉCHARGE DE DURFORT, UNE SOURCE D'INSPIRATION?

Dans la commune voisine, à Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac, un parc photovoltaïque produit de l'électricité depuis septembre 2024.

Ce parc est issu d'un projet citoyen porté par la SAS coopérative Energie citoyenne des Lucioles (ECL). Nous avons eu un entretien avec David Authelain, membre du conseil de gestion de ECL, pour partager cette expérience et donner matière à réflexion.

LES PRÉMICES

En 2016, un groupe de citoyens et d'élus a envisagé d'utiliser une ancienne décharge municipale pour y installer un parc photovoltaïque, inspirés par un projet similaire à Aubais. Ce projet a donné naissance à l'association "Les Lucioles citoyennes", après l'opportunité d'un appel à projet régional. La région proposait un financement participatif, où chaque euro investi par un citoyen était doublé par la région, jusqu'à un plafond de 100000€.

L'APPROCHE

L'association a alors organisé des réunions publiques et participé à des manifestations locales pour expliquer le projet et fédérer ainsi les citoyens. Cependant, après ces actions peu efficaces en termes de collecte, les Lucioles se sont inspirées des réunions d'une célèbre marque de boîtes en plastique pour informer et discuter en petit comité autour d'un verre entre amis et amis d'amis.

LA COLLECTE

La participation a été au-delà des objectifs fixés : 200 000€ citoyens ont été récoltés. Ainsi, avec les 100 000€ de la région Occitanie, le projet a pu se développer avec le financement nécessaire, même s'il a fallu faire l'avance de trésorerie. La création d'une SAS coopérative a été nécessaire pour le

WWW.SAINTEFELIXDEPALLIERES.FR

montage financier. A la différence des SAS classiques, la coopérative donne une voix à chaque sociétaire, quel que soit le nombre de parts sociales que ce dernier détient. 291 personnes, depuis Durfort jusqu'à La Réunion, ont acquis des parts sociales et/ou ouvert des comptes courants d'associé.

LE CHANTIER



Ainsi, entre mai et juin 2024, grâce au bail de 30 ans convenu en 2016 avec la mairie pour ce terrain de 6000m² et aux financements citoyens, régional et au soutien d'Enercoop et de l'ADEME, et aussi grâce à leur enthousiasme, environ 45 personnes guidées par l'installateur professionnel ont posé 630 panneaux photovoltaïques (fabriqués en Alsace, et composés de silicium) sur 84 gabions (caissons remplis de cailloux). Cela a représenté 1350 heures de travail cumulées pendant lesquelles les compétences mutuelles se sont complétées et les expertises affinées.

LE BÉNÉFICE

Ceux qui ont placé une épargne en comptes courants d'associés seront remboursés sur 15 ans avec un taux d'intérêt à 3%. Au fil des 30 années de production prévues, la coopérative souhaite redonner 3000€ par an aux associations locales en lien avec l'éducation et l'environnement. Ainsi la prime

CONTACT@SAINTEFELIXDEPALLIERES.FR

de la région sera redistribuée aux territoires. Au-delà, l'utilisation des bénéfices restants, engendrés par la vente de l'électricité, sera discutée en assemblée générale, probablement pour le soutien à d'autres projets. Cependant, la finalité n'est pas spéculative, et les bénéfices obtenus s'apprécient principalement sur les plans humain et intellectuel.

LA PRODUCTION

L'objectif annuel de production s'élève à 360000kw par an achetés par Enercoop et consommés au plus près. Cela représente la consommation de 140 foyers sans prendre en compte le chauffage.

LA MOTIVATION

La mobilisation des investisseurs découle du désir d'agir pour l'environnement et de lutter contre le réchauffement climatique, mais de manière collective, en tant que citoyens actifs, sans attendre des décisions des pouvoirs publics ou des multinationales. Leur motivation se résume à l'idée de « se battre pour » plutôt que de « se battre contre ».

LE CONTRE

En tant que Saint-Féliciens, on peut se poser la question de l'impact de l'extraction minière nécessaire à la fabrication des panneaux photovoltaïques. Cette question ne sera pas traitée ici car elle appelle une réponse complexe et nuancée.

Cependant, au regard de cette expérience collective, on peut conclure ainsi: **il n'existe pas d'énergie propre exceptée la chaleur humaine!**

Merci à David Authelain, membre du conseil de gestion de ECL, pour avoir partagé cette expérience, et au conseil de gestion pour sa relecture.